

Acta SUNU XALAAAT Supplementum

N° 3, Décembre 2025, PP. 1-21.

Egypte ancienne-Afrique noire : édification des
sépultures, rites de mort et perception de l'au-
delà

Auteur: Dr Mouhamadou Nissire SARR,
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Résumé : L'objectif de ce papier est de reconstituer les différentes étapes de construction des monuments funéraires dans les espaces nilotique et sénégalais. Les peuples qui ont habité ces espaces ont toujours honoré leurs morts en leur édifiant des sépultures qui définissent leur identité mais qui leur permettent aussi d'entretenir des rapports très vivants avec leurs ancêtres. Ces tombes en formes ovales, rectangulaires et pyramidales constituent des indices de migration de ces peuples de la Vallée du Nil à leur emplacement actuel. Il s'agira dans ce texte d'interroger les sources archéologiques, l'épigraphie égyptienne et les traditions orales négro-africaines pour rédiger une page d'histoire de l'architecture funéraire des peuples nilotiques et de leurs descendants actuels.

Abstract: The aim of this paper is to retrace the different stages of construction of funerary monuments in the Nilotic and Senegambian areas. Peoples who inhabited these areas have always honored their dead by building tombs that define their identity but also allow them to maintain very lively relationships with their ancestors. These oval, rectangular and pyramidal tombs constitute evidence of migration of these peoples from the Nile Valley to their current location. This text will examine archaeological sources, Egyptian epigraphy and Black African oral traditions to write a page of history of the funerary architecture of the Nilotic peoples and their current descendants.

Mots-clés : Égypte ancienne, Afrique noire moderne, Religion, Architecture funéraire, Rites funéraires.

Keywords: Ancient Egypt, Modern Black Africa, Religion, Funerary Architecture, Funerary Rites.

Introduction

Les recherches archéologiques dans la vallée du Nil ont mis au jour des sépultures dans lesquelles étaient enterrés les chefs et leurs fonctionnaires. Ces sépultures, nous les retrouvons dans l'espace nilotique et en Sénégal notamment dans les royaumes valaf manding, seereer et diola. Elles sont construites en briques et en terre. En Égypte, les tombes les plus anciennes ont été découvertes jusqu'à présent à Merimde et El-Omari et consistaient en des fosses peu profondes, ovales à rondes, chacune recouverte d'un tumulus. Les corps étaient généralement enterrés accroupis sur le côté gauche, principalement tournés vers l'ouest. A l'époque historique, c'est l'est ou la vallée du Nil qui prévaut. L'idée selon laquelle, les tombes étaient situées dans des maisons ou des établissements humains a été récemment rejetée. Ce type de tombe primitive a été remplacé par celui qui prend la forme d'un rectangle (Badari et Naqada). L'enduit d'argile, le revêtement avec des branches, des nattes et des planches étaient devenus plus courants. Les tombes plus grandes contenaient déjà une niche latérale pour le corps au fond du puits. Le défunt était généralement enterré dans des cercueils en bois ou en argile. La transition vers des tombes de la période historique a eu lieu à la fin de la culture Nagada. A Abousir el-Melek, les premières tombes de ces cultures néolithiques étaient rectangulaires avec un toit fait de troncs d'arbres et de traverses, scellées avec de l'argile. Sur les côtés étroits, étaient construites une ou plusieurs chambres funéraires destinées aux objets funéraires (D. Arnold : 1977 : 827-828).

Malgré l'idée d'une existence continue dans l'au-delà, dans l'Égypte ancienne, les morts disposaient d'une demeure terrestre qui, comme une sorte de seconde maison permanente, reproduisait les habitations des vivants avec des entrepôts, des salles à piliers, des cours, etc., et ou était repensée pour répondre aux besoins des morts. C'est dans cette tombe comme lieu d'habitation où dormait le défunt, le corps protégé de la décomposition par la momification et des pilliers par l'usage du sarcophage et des dispositifs de blocage. Ici aussi, pour assurer la pérennité d'une autre manière, des statues des morts étaient placées dans des chapelles et des serdabs. A partir du Moyen Empire mais surtout au Nouvel Empire, cette idée du tombeau comme « demeure d'éternité » a cédé la place à l'intention de comprendre d'abord la chambre funéraire, puis les autres compartiments de la sépulture, comme une image de l'au-delà et de les identifier comme tels grâce à un programme de décorations accompagnées de textes. Dans sa forme architecturale, cependant, la tombe se caractérisait par un autre aspect, plus essentiel, à savoir celui d'un lieu dédié aux soins des morts et à leur contact avec les vivants. Car sans la

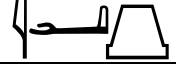
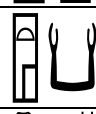
fourniture de nourriture et de boisson par la postérité, mais grâce à des techniques de résurrection telles que l'ouverture de la bouche et les prières pour les morts, ces derniers seraient confrontés à un sort terrible. Conscient du danger, l'égyptien concluait non seulement des contrats avec sa descendance qui régissaient cette fourniture, mais aussi façonnait extérieurement la tombe en un lieu d'accueil (D. Arnold, *op. cit.* : 826).

L'égyptien ancien disposait de vocables très riches qui permettaient de mettre évidence les formes de construction de ces monuments funéraires et leur lieu d'emplacement terrestre et céleste. Ces termes, nous les retrouvons parfois comme tels dans les langues négro-africaines

notamment :  Dr, *jal* (vlaf),  mr, *baameel* (valaf), *baamulé* (peul),  **maHat**, *moogata* (peul).

Cette contribution se propose d'interroger leur méthode d'édification, les techniques d'inhumation, les rites de conservation des corps et la perception de l'au-delà des peuples qui y habitaient.

1. Termes par lesquels les Égyptiens identifiaient leurs tombes

Transcription	Translittération	Traduction
	is	Tomb, (Faulkner, 1991 : 29).
	maHat	Tombe délabrée
	ia	Tombe, mastaba (R. Hannig, 1995 : 29).
	@wt	Chapelle funéraire (R. Hannig, 1995 : 516-5).
	@wt-ka	La maison du ka
	maHat	Tombeau rupestre
	aHat	Tombe
	ia	
	@wt	Le temple, lieu d'enterrement des rois
	st-wrt	La grande place

	maHat	Tombe délabrée
	@rt imi-rA-kA.t Hr smy.t nt nsw	Tombeau des hautes terres (Gardiner N 25, 1988 : 488). Surintendant des travaux du cimetière du roi (Thoutmosis II), (ZÄS 38, 1900 : 112).
	pr	La maison du mort
	^rwt	
	wabt	La place pure
	iwt	
	Pr-+t	Maison d'éternité
	Axt Axt nt nHH	L'horizon Horizon de l'éternité comme le nom du temple, du tombeau, de la nécropole (Wb. 1 : 17).
	StAyt	
	qrrt	
	mr	Pyramide

(R. Hannig, 2014 : 552-553)

2. Les Monuments funéraires des peuples de la vallée du Nil

Egypte :



FIG. 580. — Face Sud de la pyramide à degrés.

La pyramide à degrés se trouve à Saqqarah Nord. Elle été l'œuvre du Pharaon Djoser de la troisième dynastie avec l'aide de son architecte Imhotep. L'infrastructure est décrite comme une ville souterraine comprenant la tombe du roi et ses dépendances d'une part, et, d'autre part, les tombes des reines et des enfants royaux. La tombe du roi comprenait la descenderie, le puits funéraire qui pouvait mesurer jusqu'à 28 m. de profondeur et 7 m. de côté et par lequel on descendait pour accéder au caveau. C'est dans ce caveau qu'on a retrouvé les restes du Pharaon (J. Vandier, 1952 : 880-884).

Les Mastabas

Le terme vient de l'arabe **مَصْطَبَة**, **pluriel المصاطب** et désigne « la banquette ou l'estrade construite en pierre qu'on voit dans les rues des villes égyptiennes en avant de chaque boutique » (A. Mariette, 1976 : 22). Par extension, les mastabas sont les sépultures des anciens rois et des hauts fonctionnaires de l'Égypte de l'ancien empire. On les retrouve dans les sites archéologiques comme Giza, Saqqara, Hawara et Meidoum. Ce complexe funéraire était composé du serdab ; du puits funéraire    HAt (R. Hannig, 2014 : 554) ; de la chambre funéraire   is ;    dwAt ;    dAt (R. Hannig, 2014 : 554) où reposait le mort avec son mobilier funéraire. C'est dans ces chambres funéraires qu'étaient

gravées des inscriptions et des décorations relatives à la vie quotidienne particulièrement les scènes de pêche, de chasse, de sport, de musique, de danse, des funérailles, les stèles du défunt et sa table d'offrandes taillée dans la pierre. Pour protéger les statues essentielles à ce bien-être éternel, les anciens Égyptiens les emmuraient dans des chambres fermées, connues sous le nom de serdab, d'après un mot arabe سِرْدَابٌ signifiant cave. L'ancien terme pour serdab était



pr-twt « chambre des statues » (R. Hannig, 2014 : 1174) et non  **@w t-**

kA (R. Faulkner, 1991 : 166)), qui désignait une tombe dans son ensemble. Le serdab était souvent relié à un lieu d'offrandes par une fente qui était autrefois appelée **ptr.tj nt Hwt.kA** « l'œil de la maison du ka », comme l'avait cependant suggéré Moret, en examinant les blocks inscrits en question, qui avaient été déposés au Musée du Caire, et avait constaté que devant le

titre et le nom de Rawer, l'inscription suivante :  « Œil de la maison du ka, du scribe des archives du roi en présence du connu du roi, Rawer » (Blackman, 1916 : 251). Selon A. Moret (ZÄS 52, 1915 : 89), le terme  irti désigne « l'endroit où les yeux du mort, censé dans l'autre monde, s'ouvrent pour regarder dans le monde des vivants ». Le plus ancien exemple daté de la pratique consistant à placer des statues dans un serdab nous est fourni par le temple pyramidal du Pharaon Djoser. Juste à l'est du temple, au nord de la pyramide à degrés, se dresse un serdab extérieur construit en calcaire fin contre le revêtement de l'étage inférieur. Il contenait la célèbre statue de Djoser, aujourd'hui conservée au Caire sous la référence JE 49158, et son mur extérieur était percé de deux trous circulaires en face des yeux (E. Brovarski, 1984 : 874).

La pratique s'est étendue avec la mise en place des mastabas des fonctionnaires de l'ancien empire, notamment à Giza et à Saqqara. Dans les tombes privées, le serdab apparaît pour la première fois sous le règne de Djoser, dans le mastaba jumeau de Khabausokar et de son épouse Hathorneferhetep. Un serdab, situé au sud de la chapelle cruciforme intérieure, de type façade de palais, était relié par une porte supplémentaire dans le mur sud. La tombe de Metjen à Saqqara, datable du règne de Snéfrou, possédait un serdab au sud de sa chapelle cruciforme, relié par une louche à la chambre funéraire. Autour de la louche était inscrite une formule d'offrande, et en dessous, les mots pour la statue. C'est dans ce serdab que fut découverte la statue de Metjen en granit rouge à Berlin (1106). La chapelle cruciforme de Rahotep à Meidum, revêtue de pierres et entièrement décorée, fut plus tard comblée de briques brutes et transformée en serdab. Les statues réalistes (CG 18-19) de Rahotep et de Néféret se tenaient dans le profond

renforcement de la fausse porte. Un seul mastaba du champ occidental de Gizeh, achevé sous le règne de Kéops, était doté d'un serdab ; G 4000, le mastaba d'Hémiounou, en possédait en réalité deux, un derrière chacune des niches d'offrandes de la chapelle du couloir intérieur. Tous deux furent construits dans des trous percés dans l'ancien noyau et contemporains des travaux supplémentaires du noyau réalisé à la fin du règne de Kéops. Le serdab nord contenait le portrait du prince corpulent d'Hildeheim (1962), le plus grand monument du règne de Kéops. Le serdab sud a été retrouvé vide, mais pourrait avoir contenu plusieurs statues en bois. Dans le champ oriental de Gizeh, aucun des cinq mastabas jumeaux, achevés vers la fin du règne de Kéops, ne contenait une quelconque sorte de serdab. De plus, des preuves certaines ont trouvées que des statues et statuettes avaient été placées dans leurs chapelles exposées à la vue. La chapelle extérieure de Kawab (G 7120) contenait dix à vingt statues exposées à la vue, quatre dans des renforcements dans le mur ouest de la chambre principale de la chapelle extérieure et le reste debout sur le sol. Le prince Minkhaf a suivi l'exemple de Kawab avec une rangée de quatre niches de statues creusées dans le mur ouest de sa chapelle extérieure (G 7430 + 7440). Seuls deux mastabas avec Serdab à Gizeh peuvent être datés du règne de Khéphren : G 4750 (Ankhi), G 7510 (ANKH-haf). Le buste d'Ankh-Haf de Boston a été découvert dans la chapelle extérieure en briques érodées de G. 7310. Le buste reposait sur le sol de la chapelle devant un banc bas en briques, et il se pourrait qu'il ait été posé sur cette structure. Cependant, la chapelle intérieure d'Ankhchaf était dotée d'un grand serdab, juste derrière son mur ouest, et il est possible que la pièce ait été tirée du mur sud effondré avec une autre sculpture aujourd'hui disparue (E. Brovarski, *op. cit.* : 875-876).

L'usage de Serdab commence à se développer à Gizeh sous le règne de Mykérinos, et devint fréquent dans les grands mastabas de Gizeh et de Saqqara de la fin du règne de Mykérinos à la fin du règne de Néférirkarê. Tous ces premiers serdabs étaient reliés au lieu d'offrande soit par une fente avec une ouverture horizontale dans la fausse porte, soit par une fente avec une ouverture verticale dans les murs de la salle d'offrande. Lorsque la fente était dans la fausse porte, toutes les offrandes étaient déposées devant elle et les récitationes étaient prononcées à peu près au niveau de l'ouverture, sous ou au-dessus du tambour. Lorsque la fente était dans les murs du nord ou sud de la salle d'offrande, elle s'ouvrait généralement sur une table ou une scène d'offrande, et les mêmes cérémonies étaient certainement effectuées (E. Brovarski, *op. cit.* : 876).

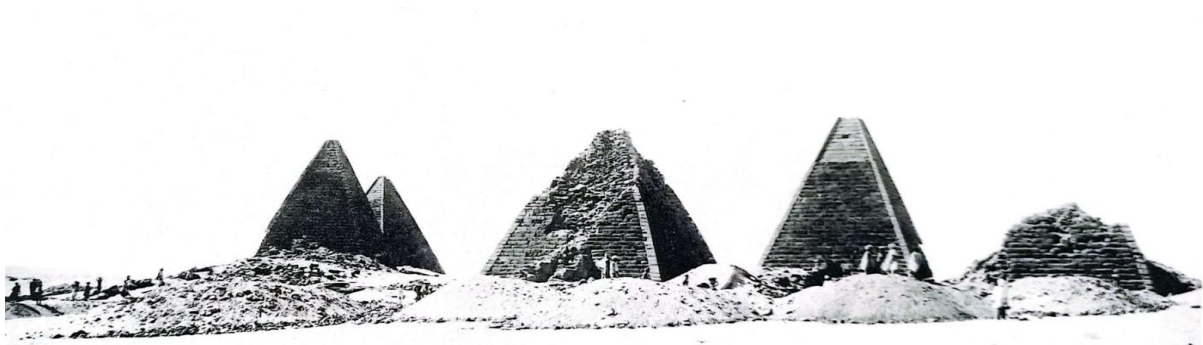
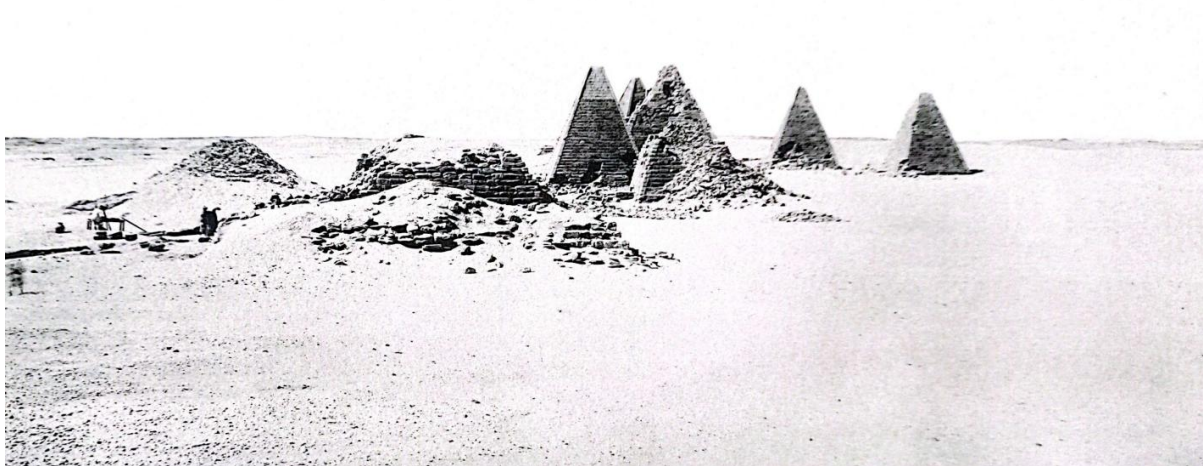
Sépulture d'un chef



(J. Vandier, 1952 : 160)

Cette sépulture d'un dignitaire égyptien a été découverte à El-Oumari. Le mort recroquevillé sur lui-même tenait dans sa main un sceptre  Ams. Nous apercevons au niveau de sa tête un vase. Les usages funéraires des habitants d'EL-Oumari varient d'une tombe à l'autre. Dans certaines sépultures, les squelettes étaient également recroquevillés et reposaient sur le côté gauche, la tête régulièrement orientée vers le Sud, la face vers l'Ouest. Dans d'autres, « le corps était enveloppé, soit dans une natte, soit dans une peau de bête soit dans un tissu, et reposait auprès d'un vase de terre cuite. A plusieurs reprises, un bouquet de fleur était placé près de la poitrine. Quelques tombes offraient un détail particulier : l'une d'entre elles contenait un coffre d'argile, placé derrière la tête du mort » (J. Vandier, 1952 : 161). Le chef pouvait aussi être enterré debout particulièrement dans les cultures sénégalaises, chez les Seereers comme chez les Valafs, ce qui se traduit dans le terme *mar*, un enterrement d'un guerrier *gar*mi en position debout dans un endroit isolé, pour éviter la profanation à des fins mystiques (M. N. Sarr : 2024).

Kerma



Suzanne E. Chapman with Text by Dows Dunham, Boston, 1952

Les civilisations de Kerma en Nubie ont révélé des traditions funéraires qui se rapprochent de celles des anciens Egyptiens notamment en ce qui concerne l'édifications des monuments funéraires et des traditions d'enterrement. Les sites archéologiques fouillés nous ont livré des tumuli funéraires, des mastabas mais aussi des pyramides. Les travaux de Suzanne E. Chapman, Dows Dunham (1952) et de Charles Bonnet (2000) laissent entrevoir une technique

de construction des édifices en bois au Kerma ancien (vers 2200 av. J.C.) mais également des constructions en brique crue au Kerma moyen (vers 2000 av. J.C.) ; comme chez les anciens Egyptiens, les habitants de Kerma édifiaient des tumuli composés de la superstructure, « des fosses allongées entourées de puits secondaires et des chambres funéraires qui paraissent réserver à une classe particulière » (Charles Bonnet, *op. cit.*, p. 21). C'est dans ces chambres funéraires où reposaient les morts avec leur mobilier funéraire. Déjà à l'époque du Kerma ancien, on note une différenciation sociale avec des tombes mieux dotées de matériels funéraires que d'autres. Dans ce matériel funéraire, il y a lieu de mentionner des céramiques d'Égypte, des objets de parures confectionnées avec des coquillages de la mer rouge. Ce qui correspond sans doute à l'émergence du royaume. Les plus anciens monuments funéraires correspondaient à des abris faits de quatre poteaux plantés dans le sol. Selon Bonnet (2000, p. 22), il s'agit bien des restes d'une chapelle, un lieu de culte reconnu comme le plus ancien à Kerma.

Les tombes sont ovales, rondes ou presque rectangulaires, généralement sans supérieures. Elles contiennent une ou plusieurs sépultures et un nombre variable de biens funéraires. Le défunt était souvent enveloppé dans une peau d'animal ou dans des nattes de roseau ; il porte des vêtements comme une personne vivante, tels que des pagnes en cuir, des casquettes, des ceintures et des bijoux. Sa tête est tournée vers le sud, son corps aligné avec le courant du Nil. Il est allongé en position accroupie sur le côté droit, face à l'ouest vers le soleil couchant. Ces précautions particulières suggèrent des idées fortes sur l'au-delà. Les habitants de Kerma croyaient probablement en une sorte de royaume des morts et, d'après les objets funéraires, également en une vie après la mort. Il n'y a aucune preuve de sacrifice humain dans les cimetières du groupe A. Les objets funéraires représentent certainement des provisions pour l'au-delà ou pour le voyage qui y mène. Les objets plus volumineux se trouvent généralement aux pieds des morts tandis que les effets personnels sont plus susceptibles trouvés près de la tête. Dans les tombes les plus riches, on trouve des bijoux et des palettes de maquillage, ainsi que des outils et des armes en pierre ou en cuivre : haches ou hameçons. Les bijoux sont constitués de coquillages, d'ivoire ou d'os, d'œufs d'autruche, de faïence et de pierre. Outre les objets métalliques, pour la plupart importés d'Égypte, les éventails fabriqués à partir de plumes d'autruche sont très rares. Les figures humaines en argile sont spéciales et sont soupçonnées d'avoir une composante religieuse. Comme elles représentent principalement des femmes aux fesses généreuses, on suppose un lien avec la fertilité. On ne sait pas si ces femmes

représentent des déesses ou des ancêtres. Cependant, il est certain qu'il s'agit d'une composante typiquement africaine, car des figures similaires n'apparaissent pas dans le groupe C ultérieur, mais sont également répandues dans le nord-est de l'Afrique à l'époque du néolithique. En plus des figures humaines, il y a aussi des figures de bovins et de moutons morts dans les tombes. Cela nous rappelle les animaux sacrificiels de l'Égypte de l'ancien empire (F. Breyer 2021 : 46).

Les types d'enterrement à Kerma

Enterrement individuel

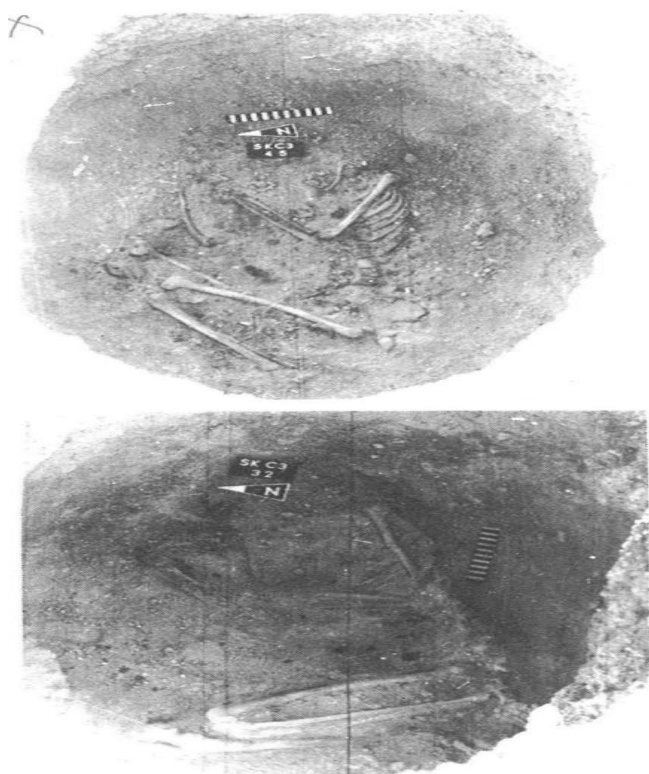


Brigitte Gratien, 1974 : 55

Nous avons à ce niveau un type de sépulture archaïque où le défunt est couché dans une fosse ronde aux angles arrondis ; jambes fléchies et mains placées au niveau du visage. À sa tête, nous apercevons une marmite qui était probablement remplie d'offrandes. Deux corps fléchis, les mains ramenées au niveau du visage sont enterrées côte à côte. B. Gratien (1974 : 59) note l'absence de bucranes mais précise la présence d'un mouton, des cornes de bœuf, de bédons et de chèvres dans la fosse. Au niveau de la tête du premier cadavre, nous voyons une poterie. L'existence d'une classe de potiers et de potières est bien attestée dans les civilisations nubio-égyptiennes. Ils étaient compétents pour la fabrication de cet instrument pour contenir les offrandes destinées au défunt et la sauvegarde des produits agricoles pour une longue durée.

Chez les anciens Egyptiens, le dieu Khnoum présidait aux travaux de l'activité potière. Les travaux du Professeur Mandiomé Thiam (2010) permettent de recadrer la fabrique de cet outil de conservation des produits agricoles dans l'espace sénégalais ; notamment dans la zone mégalithique (Kodiam, Tiékène-Bassoura, Sine Ngayène, Saré Dioldé) ; dans la zone des tumuli de terre (Ndalane à Kaolack, Massar à Rao, dans le Waalo, Mbacké, Nioro du Rip) ; dans la vallée du fleuve Sénégal (Thioubalel dans l'île à Morphil, Sinthiou-Bara dans le Diéri). La présence de cette classe de potière dans les sociétés sénégalaises, traduit une continuité de la pratique potière acquise dans la Vallée du Nil.

Enterrement vertical



Brigitte Gratie, *op. cit.* : 60

Le premier corps est découvert dans une fosse ovale à angles arrondis. Le deuxième corps est enterré dans une fosse rectangulaire. Il s'agit encore de corps fléchis, les mains ramenées au-devant du visage, la tête tournée à l'est, la face au nord. Aucune trace de momification n'a été notée. Les acteurs, probablement des prêtres funéraires, avaient pris la mesure de protéger les corps des défunts à l'aide de nattes et de peaux de bête. Ces nattes étaient faites de fibres de palmiers ou de brins d'alfa tissés. Les peaux étaient s'semble-t-il, tannées. Ce qui indique l'existence de classes de tanneurs ou *uude* en wolof, qui étaient engagés dans la cour royale.

On les retrouve plus tard dans la société Wolof où ils avaient la charge de manipuler des peaux en voie de putréfaction, de les utiliser pour le tannage et la teinture du cuir, des produits de forte odeur (A. B. Diop 1981 : 50).

Il y a lieu également de noter que les corps étaient généralement habillés de cuir, de pagnes tissés qui se mettaient en contact direct avec le corps. Ces tisserands (*ràbb en wolof*) de la société nilotique se sont retrouvés plus tard dans l'Afrique soudanaise où ils occupaient du métier de tissage de bandes de coton provenant de la production agricole (H. Baumann et D. Westermann, 1970 : 76). Pour les auteurs arabes, le tissage du coton se pratiquait dès le XI^e siècle dans la vallée du fleuve Sénégal (J. Boulègue, 1987 : 83). Abbé David Boilat (1984 : 310) note le caractère méprisable de ce métier chez les Wolofs parce que la plupart des tisserands sont de famille de griots. On peut relever enfin la présence de fragments de bois dans certaines sépultures dont certains étaient des planches sur lesquelles étaient posés les corps des défunts. Le bois faisait partie des produits cités dans l'autobiographie de Herkhouf lors de son voyage à Yam-Kerma. Ce qui indique naturellement qu'il y avait également à Kerma une classe de boisseliers (*seeñ en wolof*).

Enterrement collectif à Kerma



Charles Bonnet, 2000

Le défunt roi est couché dans une dalle de pierre. Il est probablement entouré de ses serviteurs. Le cas de ces unions dans la mort est une constante dans les cultures de l'Afrique de l'Ouest notamment dans la zone mégalithique (Thilmans. G., C. Deschamps, B. Khayat, 1980). Le mobilier funéraire est composé des céramiques, des bols et du reste des animaux immolés en son honneur. Ce type d'enterrement royal est comparable à celui que décrit le savant arabe El-Békri dans ses relations de voyage, à propos du roi de l'empire du Ghana :

« À la mort du roi, ils construisent, avec du bois de sadj, un grand dôme, qu'ils établissaient sur le lieu qui doit servir de tombeau ; ensuite ils placent le corps sur un canapé garni de quelques tapis et coussins, et le placent dans l'intérieur du dôme ; ils posent auprès du mort ses parures, ses armes, les plats et les tasses dans lesquels il avait mangé ou bu »

« Et diverses espèces de mets et de boissons. Alors ils enfermaient avec le corps de leur souverain plusieurs de ses cuisiniers et fabricants de boissons ; on recouvre l'édifice avec des nattes et des toiles ; toute la multitude assemblée s'empresse de jeter de la terre sur ce tombeau et d'y former ainsi une grande colline ». « Ils entourent ce monument d'un fossé, qui offre un seul passage à ceux qui voudraient s'en approcher. Ils sacrifient des victimes à leurs morts, et leur apportent comme offrandes des boissons enivrantes » (El-Békri, 1965 : 330).

Le fossé dont il est question dans le texte de cet auteur arabe peut être comparé aux chapelles des nécropoles nubiennes qui donnent accès au tumulus. Les rites qui précèdent l'enterrement du défunt sont le lavage, la purification par l'eau, par l'encens, l'habillement. Aucune trace de momification n'a été notée chez les habitants du site de Kerma. Les travaux récents du Pr. M. Honegger (2018) donnent une idée claire du rituel d'enterrement de l'élite de la capitale de ce royaume au niveau du cimetière oriental : « Durant toute la durée de son utilisation, les corps sont disposés selon la même tradition, fléchis sur le côté droit, la tête en direction de l'est, habillés d'un pagne en cuir et souvent chaussés de sandales ». Cette tradition d'enterrer les morts a évolué au Kerma ancien. Par mesure de protection, les corps étaient enveloppés dans une peau de bête qui pouvait être le mouton, le bélier, le bœuf ou la chèvre. À partir du Kerma Moyen, les corps des défunts rois étaient déposés sur des lits en bois. Une tradition qui pouvait venir d'Égypte selon le Pr. Honegger. L'enterrement d'un chef chez les Seereer nous est décrit par l'administrateur colonial Le Mire : « Une fosse est creusée près du village. Dans cette fosse, on place le lit et tous ses accessoires. Le cadavre, recouvert d'une étoffe est déposé sur son lit. Sur le tout, on place le toit de la case, puis on recouvre de terre, jusqu'à former un tumulus » (J. Joire, 1955 : 330-332).

Morts et Signes sociaux de la richesse



Charles Bonnet, *op. cit.*, 175.

Ces cornes de bœufs et de vaches témoignent de la dernière cérémonie observée à la suite de l'enterrement. Selon le Professeur Honegger, « À la fin du Kerma ancien, des crânes de vaches, que les archéologues appellent « bucranes », sont également déposés en arc de cercle devant certains tumuli ». Ces bucranes sont des « Restes probables des repas consommés lors des cérémonies funéraires, ces bucranes témoignent de la richesse ou de la puissance des individus inhumés ». Au Kerma moyen, il note une progression exponentielle du nombre de têtes de bêtes déposées devant les tumuli ».

3. Les Monuments funéraires des peuples de la Ségambie

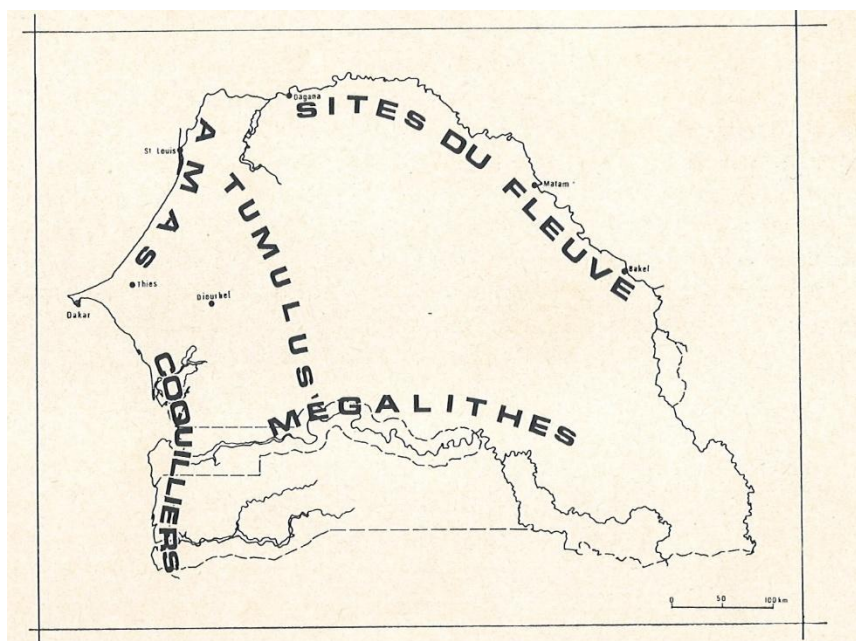


FIG. 1. — Les quatre provinces protohistoriques classiques du Sénégal.

Les Civilisations protohistoriques du Sénégal se sont développées en Sénégalie, cette région correspondant à ce « Finistère de l'Ouest africain, tourné franchement vers l'Océan, à la croisée de chemins entre le Sahara, la Savane et la forêt » (Barry, 1988 :7). C'est dans cette partie du Sénégal que les archéologues ont identifié quatre provinces datant de la période protohistorique : la vallée du fleuve Sénégal (de Dagana à Bakel), celle des amas coquilliers au niveau des embouchures du fleuve Sénégal (Sénégal, Saloum, Gambie, Casamance), une partie de la frange littorale et particulièrement celle des tumuli (Thiès, Diourbel, Sine-Saloum) et enfin la province des mégalithes. Les tumuli fouillés dans ces différentes provinces ont livré un important matériel archéologique qui traduit les conceptions funéraires des populations (Wolofs, Seereer, Mandingues, Haal-pulaars, Diolas) qui ont vécu dans ces régions. C'est dans ces tumuli qu'on enterrait les personnages les plus importants du royaume en l'occurrence les rois, les *Lamaan*, les *Saltigués*, les *kumax*. Leur enterrement entraînait la participation de plusieurs villages aboutissant ainsi à la mise en place d'un grand tumulus comme sépulture de chef.



FIG. 2.— Tombe traditionnelle sereer nouvellement édifiée à Langomak. On remarque en haut l'amas de sable, le fossé circulaire et son interruption à l'est et à l'ouest. En bas, on voit le piquet planté et le bois couché, avec les traces des offrandes de lait caillé.

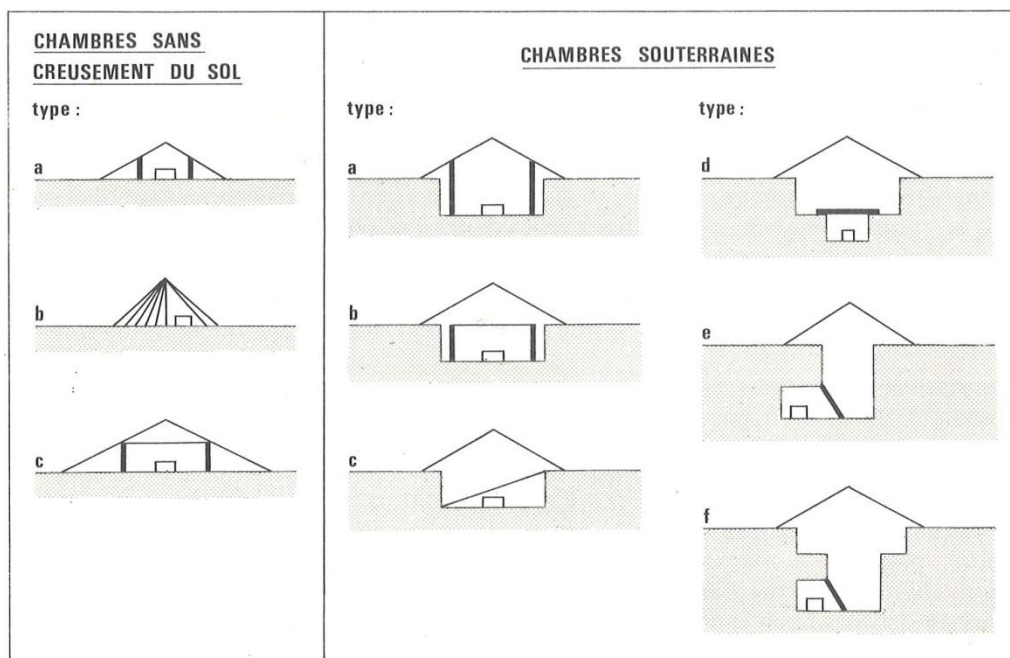


FIG. 3.— Types de chambres funéraires sereer.

Charles Becker et Victor Martin, 1982 : 273-277.

Cette tentative de reconstruction de la tombe Seereer nous est proposée par Charles Becker. En plus de la superstructure, la tombe comprenait des chambres sans creusement du sol et des chambres souterraines qui recevaient probablement le corps et les offrandes qui lui étaient destinées. La taille du tumulus dépendra du nombre de bœufs sacrifiés comme l'affirme Pinet Laprade (1865 : 711) dans ses notices :

« Les enterrements donnent lieu à de grandes fêtes. A la mort d'un Sérère, les lamentations de sa famille durent jusqu'à moment de la sépulture. Son corps est déposé dans une enceinte circulaire piquetée, surmontée de la toiture de la case qu'il habitait de son vivant. Un fossé creusé autour de ce tombeau donne la terre qui sert à le recouvrir ; au sommet on place, pour une femme, les ustensiles de son ménage ; pour un homme, ses armes ou ses outils de culture. Quelques bois épineux entourent ou recouvrent cette dernière demeure du Sérère, pour empêcher la profanation de ses restes par les animaux carnassiers. La fortune d'un Sérère dépend de l'importance de ses troupeaux qu'il augmente, et dont il prend le plus grand soin pendant sa vie, pour permettre à sa famille et à ses amis de lui faire de belles funérailles. À peine son corps est-il inhumé, que la joie la plus vive succède aux lamentations. Les populations accourues de tous les villages voisins, se livrent aux danses les plus animées, chantent les louanges du défunt ; immolent la moitié de ses bœufs, et arrosent ces festins homériques par de copieuses libations d'eau-de-vie, de vin de palmier ou de rônier ».

Marguerite Dupire (1977 : 377- 378) décrit la dernière étape de l'enterrement des dignitaires Sééree en ces termes : *« c'est ensuite la descente du cadavre dans la fosse sur laquelle on dépose le toit de la case que l'on recouvre de terre. Autrefois, et aujourd'hui encore pour un individu important tel un maître des circoncis, on enterrait toute la case en paille avec le toit et le lit du défunt. Au bord de ce tumulus on place un canari cassé renverser et un piquet du lit, qui serviront d'autels aux libations »*. L'enterrement du mort avec son mobilier funéraire composé de ses objets personnels (lit, objets aratoires, fusil de chasse) et ceux contenant les offrandes, est une pratique dont on peut retracer les origines de la vallée du Nil à l'Afrique de l'ouest. Les anciens Égyptiens et les Africains modernes entretiennent une relation particulière les tombes de leurs ancêtres. C'est ainsi qu'il existe chez les Seereer

« un rite intime et de portée essentiellement religieuse a lieu quatre jours après le décès d'un homme, trois jours après celui d'une femme. Les parents maternels proches, les enfants, les veuves se rendent près de la tombe où, au nom de tous, officie un membre du matrilignage du père du défunt. Il verse une libation de bouillie sur le pieu renforcé près de la tombe : c'est la première offrande au défunt ; elle sera renouvelée au moins une fois annuellement au moment de la chasse rituelle qui précède la saison des cultures. Les jeunes enfants sont ensuite lavés devant la tombe et reçoivent une part de la libation. Des liens, tressés avec des feuilles de rônier, sont fixés au pieu, tandis que des femmes tiennent l'autre extrémité en main. Elles s'agenouillent et se relèvent trois fois, puis tirent sur les liens qui se rompent. Femmes et enfants quittent alors le lieu en courant. Par ce geste les proches parents marquent leur désir de se détacher du mort et prient son âme de quitter le village pour se rendre au pays des ombres. Ils se sont auparavant engagés à lui fournir les aliments et la boisson dont les défunts ont

besoin pour entretenir des relations bénéfiques avec les vivants » Marguerite Dupire, *op. cit.* : 378).

Les pays des ombres n'est rien que celui où vivent les âmes gratifiées, les  mAa-xrw ou les .

Conclusion

L'étude des sépultures dans l'espace nilotique et en Sénégambie a montré une profonde unité culturelle dans l'édification des monuments funéraires, dans les rites d'enterrement et dans la perception de l'Au-delà. Aussi bien en Egypte ancienne, en Nubie antique que dans l'Ouest africain, on se préoccupait des morts en leur offrant un cadre de vie adéquat, la tombe. Celle-ci était aménagée pour recevoir les corps avec un mobilier funéraire composé des objets usuels du défunt. La richesse de ce mobilier dépendait de la position sociale du défunt. L'orientation des corps dans les sépultures de l'Egypte primitive, obéissait à des croyances à la fois solaires et osiriennes. Dans l'ensemble des sites fouillés, les corps étaient orientés soit vers le Sud qui indique leur origine ou en direction de l'ouest notamment le Nil qui traduit une perception d'un Au-delà qui cadre avec des espaces aquatiques. La traversée du Nil comme rituel est fortement représentée dans les tombes de l'ancien empire et se conforte dans les cultures négro-africaines avec l'enterrement des chefs dans les cours d'eau comme à Sierra Léone, chez les Edos et les Bayas (H. Baumann et D. Westermann, 1970 : 76).

Les techniques d'identification des morts sont pratiquement identiques. On leur fabriquait des stèles ou des pierres tombales sur lesquelles sont gravés leurs noms et les fonctions qu'ils ont occupées dans l'administration de Pharaon. Ce qui peut constituer un bon sujet d'histoire, politique sociale et démographique. On leur construisait enfin des autels pour recevoir les offrandes de l'eau ou de l'eau comme c'est chez les Seereer qui avaient des autels domestiques composés de pichets de bois renversés et de simples pilons à mil. La régularité des offrandes devait être effective pour entretenir de bons rapports avec les ancêtres. C'est ce culte des ancêtres qui est l'origine du développement de l'architecture funéraire tant en Egypte ancienne que dans le reste de l'Afrique noire.

Références bibliographiques

Arnold (D), 1977, « Grab », *Lexikon der Ägyptologie (L.Ä.)*, Band. II, Wiesbaden, Otto

- Harrassowitz, 826-837.
- Barry (B), 1985, *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*. Préface de Samir Amin, Paris, Karthala.
- Baumann (H.) et Westermann (D.), 1970, *Les peuples et les Civilisations de l'Afrique. Avec 461 figures et 23 cartes*, Paris, Payot.
- Becker (C) et Martin (V), 1982, « Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques », *Archives d'anthropologie générale*, Genève, 46, 2, p. 261-293.
- Blackman (M. A. Aylward. M.), 1916, « The Ka-House and the Serdab », *the Journal of Egyptian Archaeology*, Volume III, London, The Egypt Exploration Fund
- Bonnet (Ch.), 2000, *Edifices et Rites funéraires à Kerma, Mission archéologique de l'Université de Genève à Kerma (Soudan)*, Paris, éditions errance.
- Breyer (F), 2021, *Schwarze Pharaonen. Nubiens Königreiche am Nil*. München, Verlag C. H. Beck Ohg.
- Brovarski (E.), 1984, « Serdab », *Lexikon der Ägyptologie (L.Ä.)*, Band. V, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 874-879.
- Diop (A. B.), 1981, *La société wolof. Tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala.
- Dupire (M), 1977, « Funérailles et relations entre lignages dans une société bilinéaire : les Serer (Sénégal) », *Anthropos*, Bd. 72, H. 3. / 4, Allemagne, Nomos Verlag.
- EL-Bekri, (A. O.), 1965, *Description de l'Afrique septentrionale*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient.
- Gratien (B), 1974, « Les nécropoles de Kerma de l'Île de Saï, II », *Études sur l'Égypte et le Soudan anciens, Cahiers de recherches de l'institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille, n°2*, Université de Lille III, Paris, Éditions universitaires, p. 52-74.
- Hannig, (R), 1995, *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch. Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v. Chr.)*. Mainz. Verlag Philipp von Zabern.
- Hannig (R), 2014, *Großes Handwörterbuch. Deutsch-Ägyptisch (2800-950 v. Chr.)*. Mainz. Verlag Philipp von Zabern.
- Lange (H. O.) und Schäfer (H), 1900, „  Begräbnisplatz “ auf Grabsteinen des mittleren Reichs aus Abydos, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde (ZÄS 38)*, Achtunddreissigster Band, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 109-112.
- Moret (A), 1915, « Serdab et maison du Ka » *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde (ZÄS 52)*, Zweiundfünfzigster Band, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 88-89.
- Pinet-Laprade, *Notice sur les Serères. Peuplades répandues sur la partie des côtes occidentales d'Afrique, comprise entre le Cap vert et la rivière du Saloum* ; 1865. Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement, 709-727.
- Thiam (M), 2010, *La Céramique dans l'espace sénégalais. Un patrimoine méconnu*, Paris, L'Harmattan.
- Thilmans, (G), Deschamps (C), Khayat (B), 1980, *Protohistoire du Sénégal. Recherches archéologiques. Les sites mégalithiques*, Tome I, Dakar, I. F. A. N.
- Thilmans (C.), Ravise (A), 1980, *Protohistoire du Sénégal. Recherches archéologiques. Sintiou-Bara et les sites du fleuve*. Tome II. Mémoire de l'Institut fondamental d'Afrique noire. Dakar-I.F.A.N.
- Vandier (J), 1952, *Manuel d'archéologie égyptienne. Les époques de formation. La Préhistoire*. Paris, Éditions A. ET J. Picard et C^{ie}.
- Vandier (J), 1952, *Manuel d'archéologie égyptienne. Les époques de formation. Les trois premières dynasties*. Paris, Éditions A. ET J. Picard et C^{ie}.